

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon



## SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

### TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER L'ETUDE SUR LA TRANSPARENCE DES  
CONTRATS ET LICENCES DU SECTEUR EXTRACTIF GABONAIS DANS LA PERSPECTIVE DE LA  
DIVULGATION SYSTEMATIQUE

- Juin 2022-

## Table des matières

1	Contexte	3
2	Objectifs de la mission	4
3	Étendue des services et tâches	4
4	Livrables attendus	5
5	Profil du consultant (Experts, Compétences, Qualifications)	5
6	Calendrier de l'étude	5
7	Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières	6
8	Echéances de paiement	6
9	Dispositions diverses et documents de base à consulter	6

## 1 Contexte

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. La mise en œuvre de l'ITIE repose sur deux principes fondamentaux dont la transparence et la redevabilité. La Norme ITIE encourage les Groupes multipartites à étudier des approches innovantes pour renforcer la mise en œuvre de l'ITIE, afin d'améliorer l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus, ainsi que de favoriser le maintien de niveaux élevés de transparence et de redevabilité dans la vie publique, les activités du gouvernement et les affaires. Les Exigences auxquelles les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent satisfaire sont énoncées dans la Norme ITIE<sup>1</sup>.

L'ITIE Gabon est un groupement d'intérêt public créé par le décret n°00535/PR/MEFBP du 08 juillet 2005 puis respectivement révisés à travers le décret n°579/PR/MEPPDD du 22 décembre 2016 puis le décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2022. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de l'Economie, est doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière. Sa mission consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des principes, critères et exigences de la norme ITIE. Il comprend un Groupe Multipartite et un Secrétariat Technique Permanent. L'ITIE Gabon dispose d'un plan triennal de travail (PTT 2022-2024) et d'un plan de travail annuel budgétisé (PTAB 2022). Celui-ci comprend 3 axes stratégiques, 10 objectifs spécifiques, 10 actions et 111 activités.

Le Gabon a été déclaré le 21 octobre 2021 par le Conseil d'administration de l'ITIE comme « pays candidat » à la mise en œuvre de la norme, devenant ainsi le 56<sup>e</sup> pays mettant en œuvre la Norme ITIE au niveau mondial et le 27<sup>e</sup> en Afrique. A compter de son adhésion/admission, le Gabon est tenu de publier son premier Rapport ITIE dans un délai de 18 mois (23 avril 2023) et de démarrer sa première validation dans un délais de 30 mois (1<sup>er</sup> juillet 2024). Dans le cadre de la mise en œuvre de la norme ITIE 2019, l'exigence 2 : Cadre juridique, contrats et licences préconise, (i) passer en revue le cadre légal et régime fiscal (2.1), les mécanismes d'octrois de licences (2.2) et l'existence de registres des licences (2.3), (ii) d'évaluer les dispositifs les facteurs bloquant la pratique de la transparence des contrats (2.4), (iii) l'existence d'une politique des données ouvertes en lien avec la propriété réelle (2.5) et (iv) l'évaluation des participations de l'Etat pr les entreprises d'Etat (2.6).

Pour opérationnaliser les questions relatives à la transparence des contrats et licences, compte tenu de l'existence de certaines clauses de confidentialité dans les contrats et des contraintes empêchant la divulgation, une vue d'ensemble des pratiques de divulgation en cours et futures, mérite d'être établie. En outre, un plan d'action rendant compte d'une divulgation progressive intégrant des éléments clairs de politique gouvernementale en faveur de la divulgation des contrats et licences doit être mise en relief en tenant compte de la typologie et des spécificités des contrats pétroliers et miniers ainsi que des contraintes des institutions gouvernementales à assumer efficacement leurs missions.

C'est dans ce contexte que l'ITIE Gabon envisage de recruter un cabinet spécialisé en communication pour élaborer le plan stratégique de communication et marketing digital, pour l'accompagner dans sa mise en œuvre en 2022, mettre en place des mécanismes de suivi d'efficacité de ladite stratégie et former les différents personnels.

---

<sup>1</sup> <https://eiti.org/fr/document/la-norme-itie>

## 2 Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission consiste à évaluer les différentes contraintes juridiques, techniques, sociales, économique, environnementales et opérationnelles freinant la matérialisation de la transparence des contrats et licences du secteur extractif gabonais dans la perspective de la divulgation systématique.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ✓ Passer en revue le cadre légal et régime fiscal, les mécanismes d'octrois et l'existence de registres relatifs aux différents contrats et licences des secteurs pétroliers, gaziers et miniers ;
- ✓ Evaluer les facteurs bloquant dans la pratique de la transparence des contrats ;
- ✓ Evaluer l'existant relatif à l'existence d'une politique des données ouvertes en lien avec la propriété réelle ;
- ✓ Proposer un plan de divulgation exhaustive des contrats miniers, pétroliers et gaz ;
- ✓ Evaluation de la situation des participations de l'Etat par les entreprises d'Etat.

## 3 Étendue des services et tâches

Le cabinet est amené à suivre les étapes suivantes, (1) revue documentaire, (2) réunions et consultations avec les différentes parties prenantes internes et externes, (3) compilation de toutes les données collectées et production de synthèses, (4) rédaction du rapport de l'étude et (5) présentation du rapport au Groupe Multipartite

Les tâches ci-dessous seront entreprises :

- ✓ Revue du cadre législatif et réglementaire des contrats et licences du secteur extractif ;
- ✓ Revue régime fiscal des contrats et licences du secteur extractif ;
- ✓ Revue des mécanismes d'octrois et l'existence de registres relatifs aux différents contrats et licences des secteurs pétroliers, gaziers et miniers ;
- ✓ Identifier les obstacles, incluant les dispositions relatives à la confidentialité, l'analyse de leur portée et applicabilité ;
- ✓ Cartographier en détail les différentes parties prenantes, incluant leurs rôles et responsabilités ;
- ✓ Examiner les écarts entre la pratique de divulgations existantes et les politiques gouvernementales et celles des entreprises en matière de transparence et de rapportage ;
- ✓ Formuler des recommandations pour lever les obstacles identifiés et harmoniser les cadres législatifs et règlementaires ;
- ✓ Proposer en concertation avec les parties prenantes consultées, un plan de divulgation exhaustive des contrats miniers, pétroliers et gaz assorti de projets de textes (lois, décrets, arrêtés) permettant de lever les clauses de confidentialités.

Les principales conclusions et recommandations de l'étude permettront d'alimenter le plan d'action du Groupe multipartite en matière de transparence des contrats. Elles contribueront également à orienter les réformes futures à entreprendre dans les secteurs extractifs et à initialiser les différentes politiques publiques pétrolières, gazières et minières et enfin et surtout à améliorer les pratiques de divulgation

systématique des parties prenantes au niveau national.

#### 4 Livrables attendus

##### Livrables principaux

- ✓ Un rapport de l'étude, incluant un plan d'action pour la divulgation des contrats/licences du secteur extractif gabonais;
- ✓ Un résumé du rapport en français et anglais ;

##### Livrables intermédiaires

- ✓ Une note méthodologique de l'étude ;
- ✓ Une note de cadrage de l'étude
- ✓ Un rapport de démarrage ;
- ✓ Une présentation powerpoint pour la diffusion des résultats.

#### 5 Profil du consultant (Experts, Compétences, Qualifications)

- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la transparence des contrats et licences ;
- ✓ Faire la preuve d'au moins trois (3) références pertinentes dans les prestations d'envergure nationale ou internationale au cours des trois (3) dernières années ;
- ✓ Proposer une équipe d'experts compétents et qualifiés ;
- ✓ Avoir une connaissance approfondie des secteurs pétrolier, gazier et minier ou d'autres secteurs de ressources naturelles, de préférence au Gabon ;
- ✓ Avoir une bonne compréhension de l'ITIE et ses processus.

*La présence dans l'équipe de nationaux hautement qualifiés sera considérée comme un plus, lors de l'évaluation des offres.*

#### 6 Calendrier de l'étude

La mission durera 3 mois. Elle débutera le 05 Janvier et d'achèvera le 05 Avril 2023. Le calendrier indicatif est le suivant :

Etapes	Livrables	Echéances
(1) revue documentaire	Note méthodologique	A préciser ultérieurement
(2) réunions et consultations avec les différentes parties prenantes internes et externes	Rapport de lancement	A préciser ultérieurement
(3) compilation de toutes les données collectées et production de synthèses	Rapport provisoire	A préciser ultérieurement
(4) rédaction du rapport de l'étude	Rapport définitif	A préciser ultérieurement

(5) présentation du rapport au Groupe Multipartite	Support powerpoint	A préciser ultérieurement
--	--------------------	---------------------------

## 7 Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières

### Offre Technique

Cf. informations section 6 de l'AMI publié

### Offre Financière

Cf. informations section 7 de l'AMI publié

Les soumissionnaires intéressés devront adresser leurs propositions d'offres de services ainsi que tous les documents justificatifs y afférent. Ces offres devront être transmises au secrétariat technique permanent de l'ITIE sis au Quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, derrière l'Ambassade du Togo, au plus tard le lundi 19 Décembre 2022 à 16h00 (heure de Libreville). Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès dudit service uniquement par échanges d'emails entre les 06 et 09 décembre 2022. Les propositions d'offres de services équilibrées en genre sont vivement encouragées.

Contractualisation : Un Contrat de Services sera signé directement avec le soumissionnaire retenu.

## 8 Echéances de paiement

Le calendrier des paiements se fera comme suit :

[%]	Etapas	Livrables	Echéances
50	réunions et consultations avec les différents acteurs impliqués	21 jours après approbation du rapport de lancement	A préciser ultérieurement
50	présentation du rapport au Groupe Multipartite	21 jours après approbation du rapport de l'étude	A préciser ultérieurement

## 9 Dispositions diverses et documents de base à consulter

L'ITIE Gabon facilitera les prises de contact avec les parties prenantes concernées par l'étude. Il fournira aussi à la demande du cabinet retenu, la salle des réunions dans le cadre de la réalisation des activités prévues par les présents TdRs. Les documents de référence à consulter par le prestataire en vue d'un complément d'informations sur la mission sont les suivants :

- La norme ITIE 2019, en particulier l'exigence n°2 ;
- Le plan triennal de travail (PTT 2022-2024) et plan de travail annuel budgétisé (PTAB 2022) ;
- Le Décret 0077 réorganisant l'ITIE Gabon et son Règlement Intérieur ;
- Le code pétrolier et le code minier, incluant les textes d'application spécifiques à chaque secteur ;
- Le lien du site web de l'ITIE Gabon.